Bonjour tout le monde.

Comme vous le savez, samedi passé nous avons participé à un « atelier » organisé en relation avec le projet éolien.

Je vous envoie ci-dessous le compte rendu, dont voici les points traités :

- But et Participants (pas toujours légitimes)
- Cadre et organisation
- Déroulement
- Tentatives d'influence
- Mot de la fin

Je vous joins également une version PDF avec les images intégrées. Cela facilitera la compréhension de certaines explications.
Dans un mail séparé, je vous informerai également de la suite de la marche à suivre dans le cadre de l'enquête publique qui va bientôt suivre et qui nous concerne tous.

Compte rendu :

But et participants :
L'organisateur de l'atelier souhaitait trouver (ou forcer?) un consensus sur l'emplacement des éventuelles futures éoliennes. Il était donc normal qu'aient été présents : Maires ou adjoints des communes concernées, représentants d'associations, le promoteur(ERG) et le médiateur (Courant Porteur). Nous avons été très surpris d'y trouver également des personnes invitées à titre personnelle ne représentant qu'elles-mêmes.
Quel droit justifiait leur présence ? Aucun.
Quelle habilitation avaient-elles pour discuter de l'implantation des éoliennes ? Aucune.
Il s'agissait comme « par hasard » de personnes très favorables aux éoliennes, pour avoir acceptées l'installation de capteurs de son à leur domicile, pour l'étude d'impact d'ERG.
Ces personnes se sont bien gardées de le faire savoir.

Cadre et organisation :
« L'atelier » consistait à consulter des informations fournies par ERG. Elles comportaient des calques représentant la zone du parc, les distances des habitations, le quadrillage des implantations possibles avec les distances nécessaires, l'impact sur l'environnement et le gisement du vent. Je vous joins les photos des 3 calques les plus importants. En résumé, il montre que la seule zone intéressante pour l'exploitant est celle autour du mat de mesure, bien visible actuellement. Ils s'agit des zones E, F, G, H. Vous noterez également que le potentiel de vent est pourtant très faible…
Nous avons également eu un dossier avec des photomontages. (commentaires ci-dessous)
Sur cette base, les groupes devaient discuter des préoccupations principales, en retenir deux et faire des propositions sur les zones d'implantations envisageables.

Déroulement :

Celui-ci était géré par l'entreprise de communication qui avait déjà effectué la consultation sur Voisey. Le temps de réflexion et de consultation des documents étaient de deux fois vingt minutes. Il comportait également la possibilité de poser des questions directement à ERG. Ce que nous avons pu faire tout en recevant les informations demandées. Nous savons donc maintenant que les éoliennes prévues mesurent 180m en bout de pâles. Le mât de mesure implanté actuellement mesure 100m et la tour de Coiffy 80m. Vous pouvez donc déjà vous faire une idée de la taille et de l'impact sur le paysage. Ensuite il fallait définir de l'emplacement….

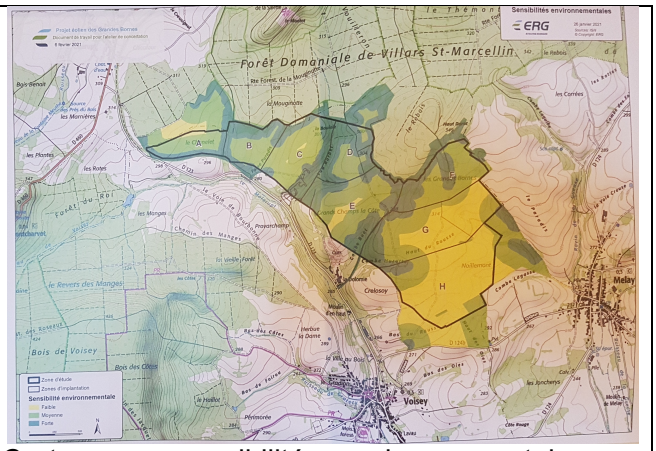

Carte avec « sensibilité » environnementale. Seule les parties jaunes ne serait pas « sensible ». Vous pouvez également voir le quadrillage de A jusqu'à H

Evidemment en tant que représentante de l'association j'ai refusé toutes implantations. Il va de même pour les autres membres de l'association présents qui représentaient également leur commune respective. Pour les autres cela dépendait de l'impacte sur eux-mêmes.

Tentatives d'influence :

Dommage qu'il ne m'est pas possible de vous faire voir tous les photomontages ! Le grand angle aplatit le paysage et permet à peine d'y distinguer les éoliennes qui semblent minuscules. Je vous joins un exemple. En comparaison, j'attache également un montage que Roland a fait en se basant sur le mât de mesure. La photo est prise du même endroit mais avec un angle de vue réel et pas un grand angle.

Photomontage sur une prise de vue depuis la chapelle de Melay avec un grand angle. (Il s'agit d'un format A3 donc je ne l'ai pas pu scanner)

Prise de vue du même endroit, correspondant a la vision réel d'un œil humain. Le Photomontage est fait en se basant sur le mat de mesure.

A la fin du texte je vous mets ces deux images en grand !

Le Chef de Projet nous a « informé » qu'au delà de 500m le bruit émis par les éoliennes est quasi inexistant. Jusqu'à 500m il serait équivalent à un murmure… Avez-vous déjà passé une journée et une nuit avec un « murmure » permanent dans vos oreilles ? Vous pouvez vous faire une idée par vous même. Choisissez un jour calme et installez-vous de l'autre côte de Vitrey, face aux éoliennes. On l'a fait. Probablement l'audition n'est pas de la même sensibilité chez tout le monde. On a également reçu le témoignage d'un habitant qui ne peut plus dormir les fenêtres ouvertes en été….

L'effet clignotant a complètement été délaissé.

Mot de la fin :
L'organisateur de l'atelier nous enverra un compte rendu que nous vous ferons également parvenir.
Je vais vous envoyer dans un message séparé les choses que nous devons maintenant prévoir, car nous arrivons à la phase cruciale. Nous allons avoir également besoin de vous.

Je reste évidemment disponible pour toutes vos questions et suggestions !

Amicalement,
Mirjam

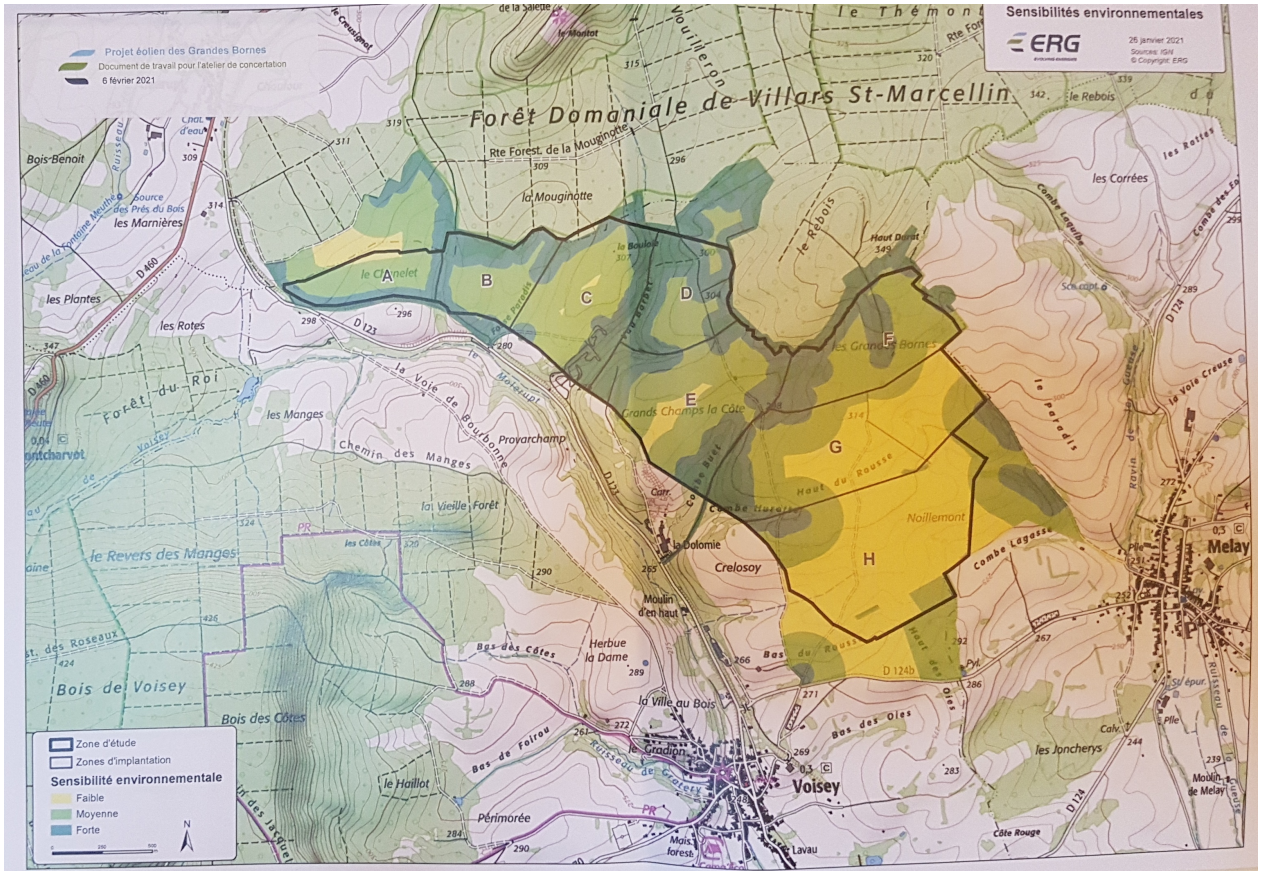
Sensibilités environnementales
ERG
26 janvier 2021
Sources: IGN
© Copyright: ERG
Projet éolien des Grandes Bornes
Document de travail pour l'atelier de concertation
6 février 2021
Forêt Domaniale de Villars St-Marcellin
Rte Forest. de la Mouginotte
la Mouginotte
le Rebois
les Corrées
les Rotes
Bois Benoit
les Marnières
les Plantes
les Rotes
le Clapelet
A
B
C
D
E
F
G
H
Haut Dernat
les Grandes Bornes
Grands Champs la Côte
Forêt du Roi
les Manges
Chemin des Manges
la Voie de Bourbonne
Provarchamp
la Vieille Forêt
le Revers des Manges
Bois de Voisey
Bois des Côtes
Bas des Côtes
Herbue la Dame
la Ville au Bois
le Gradion
Bas de Foirou
le Haillot
Périmorée
Mais. forest.
Lavau
Voisey
la Dolomie
Crelosoy
Moulin d'en haut
Noillemont
Haut du Rousse
Bas du Rousse
Bas des oies
les Joncherys
Côte Rouge
Melay
Moulin de Melay
Zone d'étude
Zones d'implantation
Sensibilité environnementale
Faible
Moyenne
Forte